

Secteurs du périmètre relatif au Droit de Prémption Urbain de la commune de Sotteville-lès-Rouen sur les
fonds artisanaux, les fonds de commerces et les baux commerciaux

Loi du 2 août 2005 article L 214-1

Délibérations du Conseil Municipal des 9 février 2006 - 12 octobre 2006 - 28 février 2008 - 11 décembre 2008



secteur 1 – Voltaire

La place Voltaire – numéros pairs et impairs
La rue Pierre Corneille – numéros pairs du 8 au 86 - numéros impairs du 1 au 89
La rue Méridienne – numéros pairs du 6 au 48 – numéros impairs du 1 au 23

secteur 2 – Léon Blum

La rue Léon Blum – numéros pairs et impairs
La place du 19 mars 1962 – numéros pairs et impairs
La rue Léon Salva – numéros pairs du 14 au 64 – numéros impairs du 1 au 9

secteur 3 – Garibaldi

La rue Garibaldi – numéros pairs et impairs

secteur 4 – Hôtel de ville

La place de l'Hôtel de Ville – numéros pairs et impairs
L'avenue Jean Jaurès – numéros impairs du 1 au 45

secteur 5 – Raspail

La rue Raspail – numéros pairs et impairs
La rue de Paris – numéros pairs du 234 au 278 – numéros impairs du 103 au 241

secteur 6 – Mendès France

La rue Pierre Mendès France – numéros pairs et impairs
La place Charles de Gaulle – numéros pairs et impairs

secteur 7 – Verdun

La place de Verdun – numéros pairs et impairs
La rue de Stalingrad – numéros pairs du 14 au 16 et numéros impairs du 9 au 27
La rue Danielle Casanova – numéros 1 et 2

secteur 8 – Calmette

La place Calmette – numéros pairs et impairs
La rue Jules Guesde – numéro pair le n° 4

secteur 9 – Martyrs de la Résistance

La place des Martyrs de la Résistance – numéros impairs du 1A au 7
La rue de Trianon – numéros impairs du 1A au 1E
L'avenue des Canadiens – numéros impairs de 1 à 5